

**COMMUNIQUE CONJOINT À L'ISSUE DE LA MISSION DE SOUTIEN DU MECANISME
AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP) AU BENIN
14-17 NOVEMBRE 2005**

Objectifs et Déroulement de la Mission

Du 14 au 17 novembre 2005, s'est déroulée à Cotonou la Mission de Soutien du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) pour le Bénin. Cette mission, dirigée par Madame Marie-Angélique Savané, Membre du Panel d'Eminentes Personnalités du MAEP, comprenait également Ms Edith Gasana, Coordinateur du Système des Nations Unies et Représentante Résidente du PNUD au Bénin, M. Gaston Bushayija, Coordinateur pour le Développement Socio-économique au Secrétariat du MAEP, M. Sudir Chuckun, Conseiller au Secrétariat du MAEP, M. Emmanuel Nnadozie, Economiste Principal et Point Focal du MAEP à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique [CEA], M. Guy Ranaivomanana, Gestionnaire de Développement à la CEA; M. Michael Mahmoud, Conseiller Financier à la Banque Africaine de Développement [BAD], et M. Racine Kane, Economiste responsable du Bénin à la BAD,. L'objectif principal de la mission de soutien était de lancer le processus d'autoévaluation au Bénin. Le MAEP est un mécanisme de surveillance mis en place par les Chefs d'Etat et de Gouvernement Africains en juillet 2002, pour suivre les performances en matière de bonne gouvernance dans quatre secteurs : Démocratie et Gouvernance Politique, Gouvernance et gestion économiques, Gouvernance des entreprises, et Développement socio-économique.

La Mission a eu le privilège d'être reçue par Son Excellence le Général Mathieu Kerekou, Président de la République du Bénin, qui s'est informé sur l'état d'avancement du processus en Afrique en général, et au Bénin en particulier. Lors de cette audience, la Mission a salué l'engagement du gouvernement pour la réalisation de la première étape du MAEP. Son Excellence, Monsieur le Président a réitéré son soutien et son implication personnelle dans la préparation du processus d'autoévaluation dans son pays. La Mission du MAEP a également été reçue par la Présidente de la Cour Constitutionnelle qui a promis la collaboration totale de son institution afin que la revue du Bénin soit un modèle pour les autres pays de la région, voire même de l'Afrique.

La Mission a également été reçue par Son Excellence Monsieur Rogatien Biaou, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, Point Focal du MAEP au Bénin. La Mission a travaillé avec les membres de la Commission Nationale du MAEP constituée à cet effet. Elle a également tenue plusieurs séances de travail avec des représentants de la société civile et du secteur privé, la Cellule de Moralisation de la vie publique, les Instituts Technique de Recherche [ITRs], pour expliquer les principes, l'organisation et le processus du MAEP. La Mission a également présenté aux membres du Corps Diplomatique et des organisations internationales les objectifs et résultats attendus du MAEP. Durant ces rencontres, la Mission a invité tous les acteurs à s'impliquer davantage dans le processus du MAEP.

Principaux Résultats de la Mission

La Mission de soutien du MAEP au Bénin s'est félicitée des résultats atteints au cours de son séjour qui s'articulent notamment autour: (i) de la signature du mémorandum technique sur le mécanisme d'évaluation par les pairs au Bénin; (ii) de l'évaluation et du renforcement des procédures et des mécanismes mis en place par le Bénin pour entreprendre son exercice d'autoévaluation afin de préparer son rapport d'autoévaluation et son programme d'action préliminaire; (iii) de la conduite d'un mini séminaire d'information et d'orientation de la toute jeune Commission Nationale, aux processus du MAEP, et (iv) du contenu de la feuille de route afin d'accélérer les différentes activités d'autoévaluation.

Le Mémorandum technique sur le mécanisme d'évaluation par les pairs au Bénin a été signé par Mme. Savané au nom du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement participant au MAEP, et Son Excellence M. Rogatien Biaou, Ministre des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, au nom du Gouvernement de la République du Bénin le 14 novembre 2005, en présence des membres de la Mission. Ce Mémorandum exprime l'engagement du gouvernement à faciliter le déroulement du processus d'autoévaluation et à accueillir la future Mission d'évaluation du pays par le Panel. Plus concrètement, le Gouvernement Béninois s'est engagé notamment à : (i) Encourager des contacts réguliers et l'échange d'information entre le personnel national et les membres de la mission d'évaluation technique dans les domaines concernant l'évaluation technique. En particulier les informations qui permettent de tenir l'équipe d'évaluation au courant des changements qui pourraient avoir un impact sur les résultats de l'évaluation; (ii) Fournir les ressources nécessaires pour aider l'évaluation technique, y compris l'aide logistique, ainsi que tout autre assistance qui pourrait être nécessaire à la réussite de la mission d'évaluation technique et du MAEP.

Lors de la cérémonie de signature du protocole, le ministre a encore une fois renouvelé à la délégation, la détermination et l'engagement total du Bénin dans le processus du MAEP, et la disponibilité de son département en tant que Point Focal. La Mission s'est félicitée de cet engagement du gouvernement et ce d'autant plus que le Bénin est le premier pays francophone en Afrique de l'ouest ayant commencé son processus d'autoévaluation. Le Ministre a également réitéré la détermination des autorités béninoises à conduire l'autoévaluation du pays dans la transparence et avec la participation de toutes les couches de la société.

L'évaluation et le renforcement des procédures et des mécanismes mis en place par le Bénin pour entreprendre son exercice d'autoévaluation: L'exercice d'autoévaluation doit être mené par une commission nationale indépendante. Lors des séances de travail avec le point focal et les membres de la Commission, la délégation a souligné la nécessité d'avoir une composition équitable et représentative de toutes les parties prenantes, y compris les différentes couches

de la société béninoise et les différentes régions géographiques, afin d'assurer une autoévaluation transparente et inclusive.

La délégation, après avoir salué l'installation du Bureau de la Commission, a expliqué le processus du MAEP, en insistant sur la nécessité de bâtir des consensus par le dialogue politique. La délégation a saisi cette opportunité pour rendre un hommage appuyé au Président de ladite Commission, le Prof. Honorat Aguessi, pour son engagement patriotique et celui des autres membres de son bureau. Mme Savané a en particulier salué l'implication effective du Président de la Commission dont le leadership est une des conditions de succès du MAEP au Bénin.

Le Bureau de la Commission, quant à lui, s'est engagé à mettre en place dans les meilleurs délais, une méthodologie de travail pour mener à bien le MAEP conformément au calendrier établi. Seul le respect de ce calendrier garantira la finalisation du Rapport d'autoévaluation et le Programme d'Action vers le 15 février 2006.

La feuille de route esquissée à la fin de cette mission par la Commission Nationale s'articule essentiellement autour des étapes suivantes: (i) constitution des groupes thématiques de la Commission (Démocratie et Gouvernance politique, Gestion et Gouvernance économiques, Gouvernance des entreprises et Développement socio-économique), (ii) identification de quatre Institutions Techniques de Recherche [ITRs] pour entamer sous l'égide de la Commission les ateliers et sessions de travail sur les quatre thèmes du MAEP au niveau national, (iii) développement des termes de référence pour ces ITRs, (iv) établissement d'un calendrier des activités, y compris les séminaires de sensibilisation et d'information et ateliers de travail sur l'autoévaluation, ainsi que la proposition d'un budget préliminaire et la soumission du Rapport d'autoévaluation et du Programme d'Action préliminaire au Secrétariat du MAEP.

Au cours de ses différentes consultations, la délégation a pu également apprécier l'engagement du secteur privé et de la société civile, qui ont tous manifesté leur soutien sans faille au processus. Ces groupes ont été encouragés à mieux s'organiser afin de choisir leurs représentants dans la Commission Nationale et à dégager une stratégie pour une meilleure participation dans le processus d'autoévaluation.

Remerciements et Conclusions

Au terme de la mission de soutien, un consensus s'est dégagé pour renforcer les capacités du Secrétariat de la Commission, produire le rapport d'autoévaluation et le Programme d'Action pour le Bénin dans les 3 mois à venir, et, tenant compte des échéances électorales de Mars 2006, et terminer l'exercice d'autoévaluation dans les délais impartis de 3 mois.

Les autorités béninoises se sont engagées à un certain nombre d'actions, y compris la révision de la composition de la Commission Nationale pour relever le niveau de représentation gouvernementale en incluant des Ministres dans la Commission, et en s'assurant de la participation des syndicats, du secteur privé, de la communauté universitaire et des chercheurs, des femmes, des jeunes, etc. afin de renforcer la transparence et la qualité du processus d'autoévaluation.

les autorités béninoises se sont également engagées à travailler plus étroitement et plus intensivement avec le Panel d'Eminentes Personnalités du MAEP, à travers Mme Savané, Chargée de l'évaluation du Bénin, et le Secrétariat du MAEP, afin de bénéficier de l'expérience acquise dans d'autres pays ayant déjà conclu avec succès le même processus.

Une Mission d'accompagnement aura lieu à mi décembre 2005 afin d'assister la Commission Nationale et les Institutions Techniques à cadrer les activités d'autoévaluation et l'organisation du processus. Cette visite sera suivie d'une mission de suivi par le membre du Panel en Janvier 2006 afin de se rendre compte du travail accompli, comme convenu dans la feuille de route.

La visite au Bénin du Membre du Panel du MAEP et de sa délégation s'est achevée sur une note de satisfaction et de remerciements pour l'accueil qui a été réservé à la Mission. Le Chef de délégation, Mme Savané, a demandé à son hôte, le Ministre des Affaires Etrangères, d'être l'interprète de sa délégation auprès de Son Excellence le Président de la République et du Peuple Béninois tout entier, pour leur traduire leur gratitude et leur solidarité, mais aussi leur souhait que cet exercice devienne un temps fort du renforcement du processus démocratique et contribue à consolider la paix et la prospérité au Bénin.

Cotonou, Bénin

17 novembre 2005

**MADAME MARIE ANGELOU SAVANE
MEMBRE DU PANEL DES
EMINENTES PERSONNALITES DU MAEP**

**S.E. M. ROGATIEN BIAOU,
MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET DE
L'INTEGRATION AFRICAINE
DU BENIN**